



TIR SPORTIF D'ANTIBES

Adresse postale : BP 102 – 06602 Antibes cedex

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Mise à jour le 04 septembre 2017.

Chers parents,

Dans le cadre de notre travail pédagogique, d'événements, de sorties ou de communication auxquels votre enfant pourrait participer au sein de l'école de tir de notre club, il pourrait être pris en photo ou être présent sur un support vidéo, pour la saison sportive 20__-20__.

Selon la législation en vigueur, **vous avez la possibilité d'accorder ou non votre autorisation pour le droit à l'image.**

En donnant votre accord, les médias couvrant un événement, auront la possibilité de diffuser les images ou/et vidéo où sera présent votre enfant.

Cette autorisation est aussi valable pour le site internet ou les brochures de l'école de tir géré par la direction.

Je, soussigné(e),, père, mère ou représentant légal (1),

responsable de l'enfant

- autorise
 n'autorise pas,

l'école de tir du Tir Sportif D'Antibes à utiliser ou/et diffuser des photos ou/et vidéo de mon enfant.

Fait à _____ le _____

Signature du père, de la mère ou du représentant légal (1) précédée de la mention « Lu et approuvé. » :

(1) Rayer les mentions inutiles.